

CHRONIQUE.

LE MILLE ROMAIN. — Lorsqu'en 1855 M. Berbrugger trouva des colonnes milliaires en place, à environ neuf kilomètres de Cherchel (voir le tome IV^e de cette *Revue*, p. 18), il s'adressa à M. Neveu Derotrie, alors ingénieur des ponts-et-chaussées dans cette résidence, pour obtenir qu'on mesurât l'espace compris entre le centre de Cherchel (qui répond à peu-près à celui de Julia Cæsarea) et l'endroit où ces colonnes avaient été découvertes *en place*. Des circonstances, indépendantes de la volonté de cet honorable correspondant, ne lui permirent pas de procéder à cette mensuration aussitôt qu'il l'aurait désiré. Il nous écrit, aujourd'hui, qu'ayant à prescrire prochainement le kilométrage de la route de Cherchel à Tenès, il saisira cette occasion d'exécuter l'opération indiquée plus haut. Comme il est probable que les milliaires placés aux portes de la capitale devaient être surtout espacés régulièrement, la comparaison qui résultera de l'opération annoncée aura une certaine valeur dans la détermination du rapport du mille romain avec notre kilomètre, rapport qui oscille, suivant les auteurs, entre 1479 et 1484 mètres par mille.

CHERCHEL. — M. Vivien, juge d'instruction, a fait cadeau au Musée d'Alger d'un beau Domitien, moyen bronze, trouvé dans cette localité, ainsi que d'un Gordien III et de deux oboles.

AMULETTE FUNÉRAIRE. — M. de Toustain Dumanoir a fait cadeau à la Bibliothèque et au Musée d'Alger des objets suivants : grand médaillon en bronze et trois plus petits, frappés à l'occasion de l'invention des montgolfières; *dirrhem carré* du Mahdi (argent); une *mouzouna*; un *draham serir*; un *drahamin*; un *lchamsa draham* (cuivre).

M. de Toustain a donné, en outre, une inscription arabe gravée en relief sur bois, mesurant 0,09 1/2 sur 0,07 1/2, qui a été trouvée, en 1832, dans un tombeau du cimetière musulman de Bab-el-Oued, sur l'emplacement du jardin Marengo.

Voici la description de cette espèce d'amulette tumulaire :

On lit au milieu du cadre :

وَإِذْ قَتَلْتُمْ نَفْسًا فَاذَّارَآتُمْ فِيهَا ؕ اللَّهُ مُخْرِجٌ مَّا كُنْتُمْ تَكْتُمُونَ

« Et lorsque vous tuâtes un homme, et que vous disputâtes à son sujet.... mais Dieu manifestera ce que vous cachiez. » Cor. ch. II, v. 67.

Le cadre est formé [par les mots suivants :

Gabriel, Michel, Asrafil, Azraïl ;

Ces autres mots sont aux angles :

Marout, Harout ;

Yadjoudj, Madjoudj.

On connaît les archanges *Gabriel* et *Michel* : quant aux *asrafil* on les joint ordinairement aux *azazil*, qui sont les séraphins. *Azraïl* est l'ange exterminateur qui sépare les âmes des corps, selon la tradition musulmane, laquelle n'a fait en cela que reproduire les fables des Talmudistes.

Yadjoudj et *Madjoudj*, autrement dits *Gog* et *Magog*, personnifient, parmi les musulmans, les peuples septentrionaux. Voir ce qu'en dit d'Herbelot au mot *iagiouge*.

Quant à *Harout* et *Marout*, voici ce qu'on trouve sur eux dans le Coran, chapitre II^e, verset 96 :... « Ils enseignent aux hommes la magie et la science qui avait été donnée aux deux anges de Babylone, *Harout* et *Marout*. Ceux-ci n'instruisaient personne dans leur art sans dire : Nous sommes les tentateurs, prends garde de devenir infidèle. Les hommes apprenaient d'eux les moyens de semer la désunion entre l'homme et sa femme ; mais les anges n'attaquaient personne sans la permission de Dieu. Cependant, les hommes apprenaient ce qui leur était nuisible et non pas ce qui pouvait leur être avantageux, et savaient que celui qui avait acheté cet art était déshérité de toute part dans la vie future. Vil prix que celui pour lequel ils ont livré leurs âmes, s'ils l'eussent su ! »

Voilà des anges qui ne sont guère orthodoxes et dont les noms ne se devraient point trouver dans la sépulture d'un *moumen*. Mais le taleb qui a rédigé ce *heurz* ou amulette n'y aura, sans doute pas fait attention. Nous donnerons, dans le prochain numéro, la légende complète des deux anges *Harout* et *Marout*.

FOUILLES DU NOUVEAU LYCÉE. — En creusant les fondations du nou-

veau Lycée Impérial, on a trouvé sous les couches de tombeaux arabes des sépultures romaines en maçonnerie, que, malheureusement, nous n'avons pas pu étudier, les ouvriers les ayant détruites au moment même de leur découverte.

Cette trouvaille de tombes tout près de l'ancien mur de la ville servira du moins à confirmer la thèse établie par M. Berbrugger, dans sa *Notice sur Icosium*; à savoir que les limites de la cité antique et de la ville musulmane qui lui a succédé ici étaient à peu près les mêmes, au Nord et au Sud.

Les objets suivants, recueillis dans les fouilles, ont été remis au Musée d'Alger par l'entrepreneur :

Couvercle de tombeau en marbre, avec inscription arabe autour ;

Djenaba, côté de tombe, avec inscription ;

Turban, id. ;

Mchahad ou stèle, id., avec la profession de foi ;

Divers débris de *mchahad*.

BOU-KAHIL. — Nous avons reçu de Djelfa la première partie du mémoire de MM. Reboud et Arnaud sur leur exploration du Bou-Kahil. Nous publierons dans notre prochain numéro ce document d'un grand intérêt.

STÈLE DE GEMINIUS. — M. le docteur Maillefer nous écrit de Miliana qu'il croit qu'au lieu de l'œil ailé que nous indiquons, avec le dessinateur, sur cette stèle, il faut voir un aigle au-dessus d'un œil (V. ci-devant, p. 89).

Nous avons examiné souvent et étudié avec soin ce monument à Aumale, où notre honorable collaborateur, M. Charoy, l'a dessiné; nous avons de plus sous les yeux le moulage en plâtre dont parle M. Maillefer et qui nous a guidé au moment où nous écrivions notre article. Non-seulement, nous n'apercevons pas d'aigle, mais nous ne voyons même pas l'espace nécessaire pour en placer un. Quant aux autres observations de M. le docteur Maillefer, nous y reviendrons en publiant l'épigraphie d'Auzia (Aumale), pour laquelle cet honorable correspondant a fourni une longue série d'inscriptions. Son long séjour et ses études persévérantes dans cette localité, en font une autorité des plus utiles à consulter, quand viendra le moment de publier la monographie dont nous venons de parler.

SÉTIF. — On nous écrit de cette ville :

« Des soldats du génie, en creusant des fossés, pour plantation d'arbres, ont mis à découvert un monument funéraire assez curieux pour mériter votre attention. C'était (car il est aujourd'hui détruit) un édifice enfoui à deux mètres sous terre, se composant d'une chambre sépulcrale d'environ 4 mètres carrés : autour de cette chambre, les sarcophages étaient rangés dans des niches terminées en arceaux, et décorant les faces. Ces tombes étaient empilées les unes sur les autres et par deux rangées ; on en a extrait jusqu'à 17. — Ce sont de grandes auges, comme à l'ordinaire en pierre dure, dans lesquelles reposaient les cadavres. Toutes celles de face portaient des moulures, avec queues d'aronde aux extrémités du cadre, pour ornementation.

Ce que j'ai cru devoir mentionner ici, c'est que les cadavres avaient été brûlés dans la chaux vive. Ordinairement, la tombe contient le cadavre seulement ; ici la tombe était pleine des ossements du mort et de la chaux dont on l'avait couvert.

On m'a apporté, pour toute trouvaille, une urne en terre cuite de 0^m 20 c. de hauteur, d'une forme ordinaire. J'avais bien dit de fouiller avec soin, pensant qu'il devait y avoir des fioles en verre, communément appelées lacrymatoires ; ma recommandation a été peu suivie et c'est un malheur, puisque j'ai reçu, mais cassée par la pioche, une fiole formant un tube de 0^m 30 c. de hauteur sur diamètre de 0^m 03 c. avec un léger renflement au milieu. Certes, cette fiole ne devait pas servir à contenir des larmes, mais bien des parfums.

J'ai pensé vous faire plaisir en vous mettant ainsi au courant de ce qui se passe auprès de moi en fait d'archéologie romaine.

Ces sarcophages ont été trouvés à l'angle du Bastion-Est du rempart de la ville.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués,
B. GHISOLFI.»

AFGAN. — On lit dans l'*Akhbar* du 24 avril 1862 :

Près d'un joli village arabe situé au versant sud du Djebel-Afgan, vers la lisière du Hodna, existe, dans un lieu nommé le HAMMA, plusieurs sources minérales d'eau chaude à une haute température. Ainsi que l'attestent de nombreuses ruines ; les Romains y avaient formé un établissement de bains qui jouissait d'une grande renommée (comment le sait-on ?). Le Génie militaire vient de réunir toutes

ces sources sur un seul point d'où des canaux bien dirigés conduisent les eaux dans une piscine parfaitement cimentée et commodément établie pour faciliter l'immersion des personnes qui ont besoin de se soumettre à leur bienfaisante influence ; puis, le trop plein des eaux s'échappe dans des rigoles d'une combinaison bien conçue et va, se répandant çà et là, fertiliser les terres voisines.

Ces irrigations sont réglées par un règlement auquel les indigènes de cette contrée se conforment scrupuleusement, sans contrevenir à des prescriptions auxquelles nous autres européens nous avons tant de peine souvent à nous soumettre.

Le Génie, en établissant ces bains, a en vue de produire deux bienfaits sensibles : l'un d'apporter une guérison ou un soulagement aux malades qui sont dans la pénible nécessité d'y avoir recours ; l'autre, d'utiliser avantageusement ces eaux en les faisant servir aux besoins impérieux de l'irrigation.

(*Echo de Sétif*)

CONSTANTINE. — M. le docteur Leclerc nous adresse vingt-trois croquis de stèles ornées de bas-reliefs, dont un assez grand nombre sont inédites. C'est une réponse à l'appel que nous avons fait aux personnes de bonne volonté, à propos de la stèle de Geminius et de ses énigmatiques sculptures.

Nous reviendrons prochainement sur cette importante communication.

PARIS. — A propos de la même stèle, M. de Caumont, l'honorable promoteur du mouvement archéologique dans les provinces de France, nous adresse la lettre suivante :

« Paris, 25 avril.

» Monsieur,

» J'ai reçu vos deux journaux et je vais prochainement reproduire, dans le *Bulletin monumental*, votre description du curieux tombeau qui s'y trouve figuré. Permettez-moi de vous faire cette question que vous pourrez résoudre quand vous en aurez le temps, dans vos feuilles d'Alger :

» *A-t-on trouvé des déesses-mères en Afrique ?*

» Le congrès des Sociétés savantes, dirigé par l'Institut des

provinces, est en session et va très-bien : aujourd'hui nous allons entendre M. de Lesseps.

» Agréer, je vous prie, la nouvelle assurance de mon dévouement et de ma haute considération.

» DE CAUMONT. »

CERVIONE (Corse). — M. le Bon Aucapitaine nous écrit de cette ville à la date du 2 avril :

« Mon régiment est arrivé en Corse depuis un mois : j'ai été assez heureux pour faire quelques études intéressantes, particulièrement sur les monuments communément appelés Druidiques qui se trouvent dans la partie *méridionale* de l'île, et qui sont en tout semblables à ceux de la Bretagne et des bords de l'Oued-M'zi, en Algérie.

» J'ai communiqué à l'Académie des Inscriptions un monument décrit déjà par M. Merimé, mais dont ce savant n'avait pu préciser le but et l'origine, — bien qu'il l'ait regardé avec raison comme asiatique. — C'est le couvercle ou partie supérieure d'un sarcophage Phénicien, en tout semblable à ceux que j'ai pu observer en Syrie, particulièrement à Saïda, l'ancienne Sidon, et que M. Renan signala à Byblos et à Aradus. Ce monument confirme la migration partie de Phocée, en Asie, vers le milieu du IV^e siècle avant notre ère.

» J'ai relevé quelques documents épigraphiques du moyen-âge, mais sans valeur historique. D'après ce que j'ai vu et lu, la Corse est certainement moins connue, archéologiquement parlant, que certaines régions de l'Asie-Mineure.

» J'ai déjà réuni quelques médailles à votre intention, et, en fait de curiosité, un crasseux papier : sommation du 3 avril 1774, à Charles Bonaparte (père de Napoléon I^{er}), d'avoir à payer au bandit Zampaglino, de la campagne d'Ajaccio, une contribution d'un certain nombre d'écus. »

PARIS. — M. Louis Piesse, un de nos correspondants, vient de donner à la Bibliothèque d'Alger un Léon l'Africain, édition Elzevir, de 1632 ; il a joint à cet envoi un plan d'Alger très-curieux, gravé vers le commencement du 17^e siècle.

ÉGYPTE. — Une Société artistique de l'isthme de Suez vient de se former à la station d'El-Guisr, par l'initiative d'un ancien algérien.

M. Guiter, un de nos membres correspondants. C'est donc à double titre que nous nous occupons de cette nouvelle création, dont l'extrait de procès-verbal que voici donnera une idée suffisante à nos lecteurs :

9 novembre 1861. — La séance est ouverte à huit heures, sous la présidence de M. Montaut, ingénieur des ponts-et-chaussées.

M. Guiter, directeur provisoire, prononce les paroles suivantes :

« J'ai eu l'honneur de porter à la connaissance de MM. le président, vice-président et de mes collègues un projet médité par MM. Samson, Sautereau et Guiter, pour la formation d'une société, sous le titre de Société artistique de l'isthme de Suez.

» M. Guiter explique ensuite que le but unique des fondateurs est de doter les employés et ouvriers habiles et intelligents, ainsi que les personnes qui s'intéressent à l'œuvre du percement, d'une publication qui rende les études attrayantes et profitables.

» Les membres fondateurs, au nombre de trois seulement, ont fait choix de :

» M. Montaut, ingénieur du corps impérial des ponts-et-chaussées, attaché aux travaux du canal maritime de Suez en qualité de chef de la division de Timsah, pour président honoraire et membre de ladite Société ;

» De M. Riche, ingénieur civil, chef de la section d'El-Guisr, pour vice-président honoraire et membre de la Société.

» M. Guiter propose ensuite qu'un vote de remerciements soit inscrit au registre des délibérations et rédigé ainsi qu'il suit :

» Dans la séance du 9 novembre 1861, à huit heures du soir, les membres de la Société artistique de l'isthme de Suez ont voté des remerciements :

» A M. Montaut, président,

» A M. Riche, vice-président, pour le bienveillant concours qu'ils ont bien voulu nous prêter pour la création de la Société.

» Les propositions de M. le directeur provisoire sont prises en considération et votées à l'unanimité.

» M. Montaut, président, prend la parole et prononce le discours suivant :

» Messieurs,

» Nous sommes réunis ici pour l'inauguration d'une société destinée à former un faisceau compact des travaux et des méditations de nous tous et à resserrer les liens d'une estime et d'une amitié réciproques.

» Qui, au milieu du désert que nous habitons, langue de sable qui relie l'Égypte à la Terre-Sainte, à la Syrie et aux grands continents de l'Asie et de l'Europe, nous rencontrons à chaque pas des souvenirs historiques. Quand nos pieds foulent les débris muets de ces âges écoulés, notre pensée se reporte en même temps avec plaisir sur ce passé qui a été une des études les plus émouvantes de notre enfance, alors que nous ne savions pas que nous visiterions un jour ces lieux célèbres où tous les grands hommes et tous les conquérants ont laissé la trace de leurs pas.

» Unissons nos efforts, pour que ce désert devienne fécond pour nous, pour qu'à côté de cette œuvre immense que le monde attend, nous employions nos loisirs à rassembler avec soin les résultats de nos recherches et de nos observations particulières. Quoi de plus doux pour les hommes, que de se réunir, de s'aimer, de s'entr'aider, de se sentir soutenus par l'appui de tous et de pouvoir apporter aux autres leurs concours fraternels !

» C'est là notre but, Messieurs, notre désir, travailler en commun et faire un noble emploi des loisirs que nous laissent les travaux qui nous ont appelés en Égypte.

» Les questions qui se présentent à nos études sont variées ; outre l'histoire, l'archéologie, l'étude de cette antiquité, toujours féconde, dont j'ai déjà parlé, n'y a-t-il pas l'histoire naturelle, la météorologie, l'étude du désert qui nous entoure, avec cette variété de dunes qui sembleraient une menace pour le futur canal de Suez, si un illustre ingénieur français n'avait trouvé, depuis longtemps, le moyen de les arrêter et de les rendre même productives ?

» N'avons-nous pas l'étude des peuples Arabes, dont la vie nomade est si intéressante, et, à côté de cela, il faut le dire, l'étude de la littérature et du génie de l'Orient, cet antique berceau des connaissances humaines.

» Je suis loin d'avoir encore épuisé la nomenclature des divers sujets qui s'offrent à nous et que vous connaissez, au reste, aussi bien que moi. Chacun pourra choisir celui qui convient le mieux à son genre d'esprit et il enrichira notre société du fruit de ses recherches ou de ses travaux.

Un mot, en terminant, à la mémoire des illustres savants, ingénieurs des ponts et chaussées ou officiers de l'armée, qui étaient, il y a soixante ans, à la place même où nous sommes :

Le monde n'oubliera jamais leurs immortels travaux et ce sera

toujours, Messieurs, pour la France, la gloire la plus pure, de pouvoir dire que partout où ses enfants ont passé, ils ont laissé des souvenirs impérissables de leur intelligence, de leur ardent dévouement, et qu'ils ont édifié des travaux qui commandent l'admiration du monde.

Si j'évoque ce souvenir de l'Institut d'Égypte et de ce grand ouvrage de la description de l'Égypte qui est l'orgueil de la France, ce n'est pas pour comparer nos modestes travaux à ceux de ces illustres compatriotes, mais, ne dussions-nous apporter que des grains de sable à l'édifice de la science, nous n'aurions pas travaillé en vain et nous aurons des continuateurs.

Après la nomination des membres du bureau, M. Sautereau, sous-directeur, prononce les paroles suivantes :

Messieurs,

Monsieur le Président et Monsieur le Directeur vous ont tout-à-l'heure parlé des avantages scientifiques de notre Société, ils vous ont dit quel intérêt ces études faites dans ce pays peuplé de grands souvenirs pouvaient avoir pour la science et pour nous ; permettez-moi, à mon tour, de vous dire quelques mots sur un fait sur lequel M. le Président a déjà appelé votre attention et qui doit être un des principaux résultats de notre Société, je veux parler de l'union entre tous ses membres, de la concorde entre les employés de la Compagnie et ceux de l'Entreprise.

En venant ici, Messieurs, notre but est de nous associer à une grande idée, d'apporter chacun notre pierre à l'œuvre immense de la réunion des deux mondes, mais, exilés au milieu d'un désert, loin de la patrie et des amis, n'oublions pas que l'union est non-seulement un besoin pour nous, mais une nécessité pour la réalisation de l'œuvre à laquelle nous travaillons.

Ici, Messieurs, il y a quelques milliers d'années, se jetaient les premières bases de la société humaine qui repose sur la paix et la concorde, ici la Grèce venait chercher des exemples de sagesse et de science, et nous autres Européens, héritiers de la civilisation qui a pris naissance sur les rives du Nil, de cette civilisation qui fait notre prestige et notre orgueil, nous, qui venons continuer, achever l'œuvre commencée il y a des siècles par les grands hommes qui ont régné sur ce pays, gardons-nous de nous montrer à leurs arrière-neveux indignes de cette grande mission.

Je n'ajoute qu'un mot, Messieurs, vous savez tous combien cette idée de concorde est chère à notre Président ; tous, vous

savez ce qu'il a fait depuis six mois pour nous aider et nous faire oublier les ennuis du désert, eh bien ! puisque M. Montant nous annonce lui-même son départ, et que, à notre grand regret, rien jusqu'à présent ne semble devoir modifier sa décision, que cette idée de concorde plane sur nos délibérations et que l'union entre nous tous reste comme la continuation de son œuvre et son vivant souvenir...

Avant de se séparer, l'assemblée décide, sur la proposition de son Président, que des commissions seront chargées d'étudier les questions suivantes :

1° Système des poids et mesures d'Egypte comparé au système français ;

2° Etude des mœurs des Arabes, Bédouins, leur littérature.

El Guisr, 9 novembre 1861.

ARCHITECTURE MILITAIRE. — Dans une réunion générale de la Société française d'archéologie, qui aura lieu à Saumur le 1^{er} du mois prochain, on doit tenir une conférence scientifique sur l'architecture militaire de la Loire, en considérant comme appartenant à cette région certains châteaux situés près des affluents de ce grand fleuve. M. de Caumont a fait imprimer le programme illustré de cette conférence. En examinant le plan du château de Larçay, près de Tours, qui s'y trouve dessiné, on est frappé de son analogie avec celui des nombreux *Castra* construits par les Romains en Afrique, et dont quelques-uns subsistent presque intacts ; par exemple, celui de Guelma (*Kalama*), qui était un des mieux conservés et sur lequel on lisait encore l'inscription de dédicace en style quelque peu barbare : *Vna et bisenas turres crescebant in ordine totas, etc.* Il serait bien à désirer que cette partie intéressante de l'archéologie africaine attirât l'attention des officiers de notre armée, qui apporteraient dans cette étude des connaissances spéciales tout-à-fait indispensables.

Pour tous les articles non signés :

Le Président,

A. BERBRUGGER.